



Dimanche 1er FEVRIER 2015

Au Palais sur Vienne
Gymnase de Maison Rouge

TOURNOI VETERANS **DOUBLES ET MIXTES**

Tableaux

Par poules de 5 (si possible) au classement CPPP sans sortie de poules
Début des matchs à 8h00.

Volants officiels

CARLTON GT1 à la charge des joueurs

Restauration

Une buvette sera à la disposition des joueurs tout au long du tournoi.

Frais d'inscription

10 Euros pour 1 tableau
15 Euros pour 2 tableaux.

Inscriptions

A retourner au plus tard **le mardi 20 janvier 2015** par retour de la feuille
d'engagement accompagnée du paiement à l'ordre de :

Amicale Laïque - Le Palais, à l'adresse suivante :

ALP Badminton / Mr CHARLOT Nicolas
118 A rue Fontvielle Alquier
87280 Beaune les Mines

Informations complémentaires

nicolas.charlot@orange.fr
tel: 06 32 45 08 82

Nom du club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

[Mail :](#)

TOURNOI VETERANS

1ER FEVRIER 2015

10 EUROS ET 15 EUROS

H/F	NOM	PRENOM	LICENCE	CLASSEMENTS			CATEGORIES D'INSCRIPTION			Coût
				S	D	M	Double	PARTENAIRE	Mixte	
									TOTAL A REGLER	- €

REGLEMENT

7^{ème} TOURNOI VETERANS du PALAIS

Article 1 : La section Badminton de l'Amicale Laïque du Palais (ALPB) organise son sixième tournoi vétérans agréé FFBA et réservé aux licenciés de la ligue du Limousin et des régions limitrophes. Cette compétition se déroulera le **dimanche 1ER février 2015**. Le juge arbitre sera Me Emmanuelle DOUGNAC

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux vétérans. Il se dispute dans les tableaux suivants : **Double Dames, Double Mixte et Double Hommes**.

Article 3 : Seuls peuvent être admis à participer à ce tournoi, les joueurs **licenciés F.F.B.A.** et ayant leur licence en cours de validité.

Article 4 : Pour les tableaux, le tournoi comprendra des poules de **5 paires (de préférence)**

Article 5 : Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement, ainsi que les tableaux, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi.

Article 6 : Tous les matchs sont auto-arbitrés.

Article 7 : L'échéancier des matchs sera affiché dans la salle à titre indicatif mais pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être appelés avec 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé (cf. article 15 du règlement général des compétitions).

Article 8 : Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement, depuis l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci. Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes.

Article 9 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (eau, serviette, etc...)

Article 10 : Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBA. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

Article 11 : Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre ou à la table centrale sous peine d'être disqualifié.

Article 12 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA est exigée sur les terrains.

Article 13 : Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

Article 14 : Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels sont les **CARLTON GT1**

Article 15 : Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, sera compté « let » au service puis faute en jeu. Les câbles supportant les paniers seront comptés « let » au service et en jeu.

Article 16 : Il est interdit de fumer dans les salles.

Article 17 : Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi.

Article 18 : Les classements pris en compte sont ceux entrés en vigueur au 1^{er} septembre 2014

Article 19 : Toute participation au tournoi du Palais implique l'adoption du présent règlement.

Article 20 : Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Article 21 : Bon tournoi et merci de votre participation.

Le comité d'organisation de l'ALPB